



COMMUNIQUE DE PRESSE

des parlementaires socialistes

Mme JASMIN,

Mme VAINQUEUR-CHRISTOPHE et de M. LUREL

Le Gouvernement a présenté hier le projet de loi de finances pour 2019 et la Ministre des outre-mer en a détaillé les mesures pour les outre-mer. Si nous ne disposons pas, pour l'heure, de l'ensemble des documents budgétaires nous permettant de faire une analyse précise et critique de ce budget (ni étude d'impact, ni bleu budgétaire de la mission Outre-mer), nous souhaitons réagir aux éléments officiels transmis.

1 an après avoir sapé la politique du logement par une baisse de 8% des crédits, après la baisse de 5% des crédits pour la continuité territoriale, après avoir supprimé 952 emplois aidés et après le cadeau à 5 milliards fait aux plus riches, le Gouvernement ne pouvait plus se cacher derrière les Assises des outre-mer pour afficher sa réelle ambition pour nos territoires.

Patiemment, nous avons donc attendu un signe et espéré que ces Assises puissent déboucher sur un plan de développement d'envergure pour la Guadeloupe. Depuis hier, c'est malheureusement la douche froide.

L'angle d'attaque du Gouvernement est désormais clair : les efforts de transformation de nos territoires ne seront pas financés par la solidarité nationale mais par les contribuables ultramarins eux-mêmes par une suppression des dispositifs fiscaux dont ils bénéficient.

En somme, après une année perdue avec les Assises des Outre-mer, le Gouvernement dicte enfin son ambition pour les outre-mer : ce sont aux ultramarins de payer pour les ultramarins.

Facialement, le budget du ministère des outre-mer est certes en hausse de 20%. Derrière ce chiffre se cache pourtant une triste réalité : cette augmentation est principalement due à la transformation des 398 millions du CICE mis en place sous François HOLLANDE en exonérations de charges. Il s'agit donc purement et simplement d'un transfert comptable et aucunement d'argent frais pour nos entreprises.

Pour le reste, cette augmentation s'explique par une réduction de l'abattement fiscal de 52% en Guadeloupe, Martinique, Réunion, et de 40% en Guyane et Mayotte, sur le revenu et une suppression de la TVA NPR. Ce seront donc les contribuables et les entreprises des outre-mer

qui financeront demain l'augmentation du Fonds exceptionnel d'investissement et autres mesures cosmétiques du renforcement de nos économies.

A l'heure où, à Paris, le Gouvernement se vante de faire baisser les impôts, il prévoit, « en même temps », de faire porter aux ultramarins le poids financier des investissements nécessaires outre-mer par une hausse considérable de la fiscalité.

Pire, la manne financière de 170 millions d'euros ponctionnée aux ultramarins ne bénéficiera qu'à hauteur de 23 millions d'euros aux grands plans de convergence que nous appelons de nos vœux et prévus par la loi Egalité réelle. Nous sommes bien loin du milliards d'euros promis par le candidat Emmanuel Macron dans une interview donnée le 19 avril 2017 à Actu Nouvelle-Calédonie « pour financer spécifiquement des plans de rattrapage et de développement ».

Dans le détail, si nous persistons à penser que le dispositif de l'abattement fiscal n'obéit à aucune logique sociale et est anti-redistributif, nous estimons que tant que les investissements substantiels de l'État pour rattraper les retards de développement ou corriger les inégalités entre Outre-mer et France hexagonale ne seront pas puissamment engagés, il est illégitime de proposer sa réforme. Pourquoi demander d'abord aux ultramarins de faire des efforts avant que l'État ne consente lui-même à en faire ?

Par ailleurs, à rebours des promesses décentralisatrices et de ses réflexes libéraux, le Gouvernement opère, par la suppression de la TVA NPR, une centralisation toute jacobine des financements en les transformant en subventions, servies et distribuées par lui seul aux entreprises. Ainsi, comme pour le bénéfice du Fonds exceptionnel d'investissement qui contraint les collectivités à quémander au coup par coup quelques subsides au Gouvernement, les entreprises seront demain obligées de tendre la main pour obtenir quelque soutien depuis Paris.

De plus, nous nous interrogeons par ailleurs sur la disparition des dispositifs fiscaux majorés actuellement réservé à certaines zones géographiques comme les îles des Saintes, Marie-Galante et La Désirade à l'occasion de la création des « zones franches d'activité nouvelle génération » (ZFANG).

Enfin, ainsi que nous le redoutions à l'automne dernier avec la suppression des aides d'accession à la propriété et la baisse drastique de la LBU qui finance le logement outre-mer, l'engagement de l'Etat pour la construction de logements dans nos territoires en 2019 continuera de diminuer jusqu'à se réduire bientôt à peau de chagrin. La LBU est certes préservée par rapport à l'année dernière mais où est donc passé le produit de la vente des Sidom ? Sur les 1.2 milliard octroyés à l'ANAH via le grand plan d'investissement, où est la quote-part des outre-mer ? Pourquoi décide-t-on cette année de supprimer le dispositif fiscal permettant l'acquisition et la construction de logements sociaux ?

Dans l'attente de l'ensemble des documents budgétaires nécessaires à une analyse approfondie des réformes qui nous seront communiqués dans les prochains jours, vous comprendrez notre indignation face aux choix budgétaires qui sont faits, face à la vision cartériste qui les inspire et au manque d'ambition réelle de ce Gouvernement pour nos territoires.

**Victoire Jasmin,
Hélène Vainqueur-Christophe,
Victorin Lurel**